

La compétence lexicale

La compétence lexicale est la connaissance, la maîtrise et la capacité d'utiliser le vocabulaire dans une situation de communication donnée. Elle est l'une des bases de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères notamment le français en Algérie. L'objectif de son enseignement est de permettre l'échange sociolinguistique dans des situations scolaires et sociales en recourant à une approche didactique qui permet de tenir compte des aspects sociaux du langage en contexte.

1. La forme du lexique

On peut se pencher sur la morphologie lexicale, comme :

- Dérivation (dérivation affixale pour le lexique, préfixes et suffixes)
- Composition (populaire et savante)
- Siglaison (acronymes et sigles de base)
- Abréviation et troncation
- Néologie (formelle, sémantique et emprunt) Conversion

On peut également exploiter la sémantique lexicale et analyser :

- Synonymie
- Antonymie
- Polysémie
- Homonymie (signifiants identiques mais sens différents)
- Champs lexical, sémantique, notionnel, thématique
- Rapports sémantiques hiérarchiques (hyperonymes (mots Étiquettes), hyponymes)

L'exploitation du contexte de communication est très importante.

2. Nature du lexique :

- Tous les registres, contexte oral et écrit
- Oral et écrit en parallèle
- Selon besoins,

- Âge
- Objectif de la formation
- Nature de la formation
- Niveaux des apprenants

3. Typologie de lexique

Il y a 2 manières d'appréhender le lexique soit par :

- une approche thématique : vocabulaire par thèmes, sous forme de liste.
- approche notionnelle : En travaillant une notion, cela permet et favorise la production de plusieurs thèmes simultanément au sein de différentes situations de communication.

4. Activités

- Analysez les activités proposées dans le manuel scolaire relatives au développement de la compétence lexicale.
- A partir d'un texte élaborer un ensemble d'activités relatives au développement de la compétence lexicale.